

Conflit de travail

Des employés à bout plongent la Vaudoise aréna dans la crise

Les arrêts maladie ont plu peu avant les JOJ. Alors que le Canton demande un audit, le président du Centre sportif s'explique

Chloé Banerjee-Din

La Vaudoise aréna est encore une fois dans la tourmente. L'an dernier, il avait fallu cravacher sec pour que le chantier de la nouvelle patinoire de Malley s'achève à temps pour l'inauguration de septembre. De sérieux retards avaient entraîné des surcoûts estimés à 5 millions de francs. La nouvelle crise touche cette fois les employés de la structure, propriété du Centre sportif de Malley SA (CSM), dont plusieurs Communes de la région lausannoise sont actionnaires.

Avant Noël, plusieurs personnes ont été mises en arrêt maladie, succédant à d'autres cas au cours de l'année. Selon le journal «Le Temps», le bilan est actuellement de cinq malades sur une vingtaine de collaborateurs et deux personnes auraient démissionné. Sous-effectif, surcharge de travail et fortes tensions avec la direction seraient au cœur du malaise. Le moment était critique: dès le 9 janvier, la Vaudoise aréna devenait le site phare des Jeux olympiques de la jeunesse.

Philippe Leuba s'en mêle

Début janvier, soit quelques jours avant le coup d'envoi, le Canton est entré en jeu. Une délégation des employés a été reçue par le Service



Les arrêts maladie n'auraient pas nui au bon déroulement des JOJ à la Vaudoise aréna. AP

cantonal de l'emploi. «Les éléments qui nous ont été présentés ont été jugés suffisamment sérieux pour que nous remontions l'information à Philippe Leuba», indique Françoise Favre, qui dirige le service. Le 10 janvier, le chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport s'est fendu d'une communication au président du conseil d'administration du CSM, Jean-Jacques Schilt, lui demandant de réaliser un audit externe. «Instamment», selon les mots de Françoise Favre, qui ne cache pas que le conseiller d'État ne prend pas tous les jours sa plume pour une telle démarche.

Sollicité par une partie des employés, Unia s'est lancé dans la bataille quelques jours plus tard. Se-

«Certaines personnes ont travaillé dix-sept à vingt heures consécutives»

Giorgio Mancuso
Responsable du secteur tertiaire chez Unia

lon Giorgio Mancuso, responsable du secteur tertiaire au sein du syndicat, les griefs viennent de collaborateurs de tous les secteurs, aussi bien administratif que technique. Il est notamment question d'heures supplémentaires et de travail de nuit non payés ou non compensés.

«Certaines personnes ont travaillé dix-sept à vingt heures consécutives. On peut mettre ça sur le compte des JOJ, ça reste illégal», tonne le syndicaliste. Christophe Huybrechts, directeur de la Vaudoise aréna depuis mai dernier, est aussi montré du doigt. «Les employés estiment que la collaboration avec la direction n'est plus possible», déclare Giorgio Mancuso. Il y a eu des attitudes qui ne sont pas admissibles.»

«On nous a demandé plus»

Contacté, le président du CSM, Jean-Jacques Schilt, indique que l'audit réclamé par le Canton sera certainement réalisé. Et livre son explication de la crise: «La Vaudoise aréna a été inaugurée alors que tout

n'était pas terminé, puis il y a eu les JOJ. Cette conjonction a rendu les conditions de travail difficiles.» Selon lui, le déménagement dans de nouveaux locaux n'a pas non plus été sans mal. «Nous avons dû revoir nos modes de fonctionnement, modifier nos procédures. Certains employés ne l'ont pas accepté.»

Pour l'ancien syndic de Lausanne, la pression due à l'organisation des JOJ n'est pas le seul facteur. Sur ce point, il a toutefois ses griefs: «On nous a demandé plus que ce qui était prévu alors que nous imaginions que nous devions simplement mettre à disposition l'infrastructure, comme pour un match du Lausanne Hockey Club. Ce n'était pas clair et nous ne savions pas qui était notre interlocuteur au sein des JOJ.»

Jean-Jacques Schilt explique notamment que certaines tâches ont dû être confiées aux pompiers de la Ville de Lausanne. Et s'il assure que les mesures nécessaires ont été prises pour que les Jeux se passent sans accroc, l'absence de plusieurs collaborateurs à la veille de l'événement n'a pas arrangé les choses. «Il a fallu remplacer ceux qui étaient tout d'un coup mal à la veille de Noël», glisse-t-il, précisant que ce personnel de remplacement est toujours en fonction avec des contrats prolongés de mois en mois.

«Nous n'avons pas connaissance de problèmes de communication avec le CSM et il n'y a eu aucune demande particulière additionnelle», indique pour sa part Greg Curchod, responsable communication des JOJ. Sans commenter les tensions au sein de la Vaudoise aréna, il conclut: «Ils ont réagi de la bonne manière de notre point de vue et il n'y a pas eu d'impact sur les Jeux.»

Les développeurs immobiliers veulent améliorer l'intégration des constructions

Aménagement
Réunis en association depuis un an, ces nouveaux acteurs souhaitent peser davantage dans le développement du territoire

Dans les métiers de la construction, celui de développeur immobilier est encore peu connu. Réunis en association depuis un an, ces acteurs sont relativement nouveaux dans le paysage. S'ils se targuent d'une vision globale des différentes phases d'un projet de construction, ils constituent également un maillon supplémentaire dans cette longue chaîne. Après un an d'existence de l'association, la quarantaine de membres dresse le constat de procédures trop lourdes, tout en espérant être davantage consultés.

Mais qui sont ces développeurs immobiliers? «Ce sont des gens qui ont une vue d'hélicoptère, décrit Gustave Muheim, syndic de Belmont-sur-Lausanne et président de l'association. Or celle-ci est insuffisante aujourd'hui, elle ne prend pas assez en compte l'intégration d'un projet immobilier dans son environnement.» Lui-même développeur immobilier, Robert Ischer précise: «Nous faisons le travail de chef d'orchestre en accompagnant le développement d'une parcelle, depuis le

«Nous voulons créer une nouvelle façon d'aménager le territoire en intégrant mieux la population à ce processus»

Robert Ischer
Vice-président de l'Association des développeurs immobiliers vaudois (ADIV)

champ de patates non constructible jusqu'à l'obtention du permis de construire.»

Selon ce professionnel, vice-président de l'Association des développeurs immobiliers vaudois (ADIV), cette activité doit se développer dans le cadre de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), où la densification de l'habitat nécessite une meilleure intégration des constructions. «C'est souvent cette question qui provoque des levées de boucliers, constate Robert Ischer. Pourtant, une réflexion en amont permet d'intégrer ce critère, tout comme d'autres, environnementaux par exemple.»

C'est que les procédures se sont complexifiées ces dernières décennies. Et ces professionnels de l'aménagement s'en sont rendu compte, eux qui ont ré-

pondu à une enquête en critiquant leur «lourdeur», ainsi que la «denteur des administrations communales et cantonales». Le constat est tel qu'ils vont jusqu'à craindre «une récession dans le secteur de la construction». Pour le moins, ils considèrent que le manque de réactivité dans les processus de décision tend à renchérir le prix des constructions. «Nous voulons créer une nouvelle façon d'aménager le territoire en intégrant mieux la population à ce processus», déclare Robert Ischer.

Les critiques exprimées par l'association ne déstabilisent pas l'administration cantonale pour autant. Chef du Service du développement territorial, Pierre Imhof concède que les développeurs immobiliers ont leur rôle à jouer dans le développement des projets. «Ils défendent une variété d'intérêts, mais l'intérêt public doit rester prépondérant», souligne le chef de service, répondant aux remarques sur les lourdeurs administratives par la nécessité de respecter le cadre légal. Celui-ci constitue-t-il un frein à la construction? «Ce n'est pas ce qu'on observe puisqu'on n'a jamais vu autant de mises à l'enquête pour de nouveaux logements que ces dernières années.»

Le travail de lobbying de l'ADIV ne fait donc que commencer dans le canton de Vaud. **Alain Détraz**

Nouveau centre public de psychiatrie ambulatoire

Vevey
Le bâtiment a été inauguré ce mercredi en présence de la conseillère d'État Rebecca Ruiz

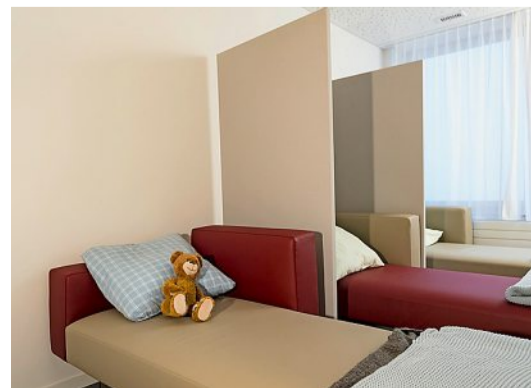
«Un coup de génie d'avoir tout rassemblé en un endroit, qui plus est à moins de 500 m de la gare!» Étienne Rivier, municipal de Vevey, a «inventé le terme de pôle urbain hospitalier» au moment d'inaugurer, mercredi soir, le nouveau Centre de psychiatrie communautaire de la Fondation de Nant.

Le bâtiment flambant neuf réunit quatre dispositifs différents, auparavant éclatés: le Centre thérapeutique de jour, les consultations communautaires adultes pour la Riviera, le Dispositif de psychiatrie transculturelle et Ressort (Réseau de soutien et d'orientation vers le travail).

La conseillère d'État en charge

de la Santé, Rebecca Ruiz, a insisté sur «la volonté politique de poursuivre le renforcement de la psychiatrie communautaire dans le canton, afin de diminuer le nombre d'hospitalisations».

Maintenus à domicile, les patients bénéficieront sous un même toit de soins complémentaires. «Un patient traité à l'hôpital de jour, où l'accent est mis sur le relationnel, pourrait conjointement profiter d'une consultation. On peut envisager différents cas, comme une approche corporelle combinée à un suivi psychiatrique, explique le Dr Urs Corrodi, médecin-chef du Service de psychiatrie et psychothérapie communautaire à la Fondation de Nant. Cela évite aux patients de courir dans tous les sens. Côté soignants, cela permet d'avoir plusieurs points de vue sur un cas, de travailler plus facilement en réseau et de créer de l'émulation entre professionnels.» **ST.A.**



Le Centre de psychiatrie communautaire de la Fondation de Nant a été inauguré ce mercredi à la rue des Communaux, à Vevey. **KEYSTONE**

L'EJMA primée pour son innovation

Formation
L'Association suisse des écoles de musique a récompensé l'institution lausannoise pour la création de son département de musique assistée par ordinateur

Le montant du prix est «symbolique», admet Julien Feltin, directeur de l'École de jazz et de musique actuelle de Lausanne (EJMA). Mais ce ne sont pas les 2500 francs reçus le 18 janvier à Baden qui lui importent. «Nous étions deux écoles romandes sur neuf sélectionnées. Notre 1^{er} prix a suscité la curiosité des autres écoles, dont plusieurs s'intéressent aujourd'hui à nous.» Ce rayonnement, l'EJMA compte bien en profiter pour échanger davantage avec ses homologues outre-Sarine.

Le prix «Best Practice 2020» récompensait les projets d'innovation dans le domaine de l'enseignement de la musique. L'EJMA partage sa première place avec la Swiss Jazz School de Berne (SJS), et son projet d'application pour faciliter l'improvisation dans la musique. «La SJS est la première école de jazz du pays. Gagner à ses côtés nous positionne dans une réalité nationale dont on n'a pas conscience ici, mais aussi par rapport à la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM), qui nous subventionne.»

Le prix reçu à Baden n'est pas lié à ce subventionnement, mais au don de la Fondation Alcea. Il a permis de financer la mise sur pied en 2018 du nouveau département de musique assistée par ordinateur (MAO) de l'EJMA, et de le faire fonctionner durant trois ans. «Cela n'était pas finançable par la FEM, car la MAO n'est pas encore une discipline reconnue, même si c'est une nouvelle porte d'entrée pour l'école, explique Julien Feltin. Ce prix peut peut-être changer les choses.» Aujourd'hui, une trentaine d'élèves entre 8 et 50 ans fréquentent le département.

L'Association des amis de l'EJMA a été fondée pour lever ces fonds privés, et d'autres qui financeront ce qui ne peut pas l'être par les subventions et l'écolage. Lancée officiellement en décembre, elle compte déjà une cinquantaine de membres. Sa volonté, affichée sur son site internet (amisejma.ch), est de trouver des solutions pour «soutenir la vitalité de l'école, tisser des liens avec d'autres écoles de musique au niveau international, encourager la collaboration à des événements et innover dans l'enseignement de la musique».

Cécile Collet

amisejma.ch

Le chiffre

1,7

C'est, en pour-cent, la croissance pour le canton de Vaud en 2020, estimée par l'Institut CREA d'économie appliquée de la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne. La hausse du produit intérieur brut était de 1,5% en 2019 et les prévisions sont aussi de 1,7% en 2021. Une croissance régulière, donc. **S.MR**